









Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2020/2001(INI)
Procédure terminée	
Contrôle multilatéral des armes et des armes de destruction massive, et régimes de désarmement: défis et perspectives	
Sujet	
6.10.03 Contrôle des armements, non-prolifération nucléaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Affaires étrangères		12/11/2019
		 MIKSER Sven	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 MEIMARAKIS Vangelis	
		 GROŠELJ Klemen	
		 SATOURI Mounir	
		 KRASNODEBSKI Zdzisław	
		 BONFRISCO Anna	
		 DALY Clare	

Evénements clés			
16/01/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/11/2021	Vote en commission		
17/11/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0324/2021	Résumé
13/12/2021	Débat en plénière		
15/12/2021	Décision du Parlement	T9-0504/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2001(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/9/02227

Portail de documentation					
Projet de rapport de la commission		PE695.308	15/07/2021	EP	
Amendements déposés en commission		PE697.564	15/09/2021	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0324/2021	17/11/2021	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0504/2021	15/12/2021	EP	Résumé

Contrôle multilatéral des armes et des armes de destruction massive, et régimes de désarmement: défis et perspectives

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Sven MIKSER (S&D, EE) sur les défis et perspectives pour les régimes multilatéraux de contrôle des armes de destruction massive et de désarmement.

Progresser vers le désarmement et la non-prolifération

Les députés ont rappelé leur engagement en faveur du maintien de régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération en tant que pierre angulaire de la sécurité mondiale et européenne. Ils ont confirmé leur engagement en faveur de politiques visant à faire progresser la réduction et l'élimination de tous les arsenaux nucléaires et à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques. Ils ont plaidé en faveur d'un nouvel ordre multilatéral en matière de contrôle des armements et de désarmement.

Préoccupés par la mise au point rapide de nouveaux systèmes potentiellement déstabilisateurs, tels que les systèmes d'armes dotés d'intelligence artificielle, les députés ont souligné la nécessité d'aborder, en particulier, la question de la technologie des missiles et des drones hypersoniques, qui accroît le risque d'utilisation d'armes nucléaires en réponse à un attentat.

Traités sur le contrôle des armes

Les députés craignent que le retrait ou le non-renouvellement des principaux traités relatifs au contrôle des armes ne nuise gravement aux régimes internationaux de contrôle des armes. Ils ont invité tous les États dotés d'armes nucléaires à réduire le rôle et l'importance des armes nucléaires dans leurs doctrines militaires, tout en saluant l'intention des États-Unis de dévaluer les manières de réduire le poids des armes nucléaires dans leur stratégie de sécurité nationale.

Soulignant l'importance du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), auquel 191 États sont parties, le rapport a insisté sur la nécessité de veiller à son efficacité et demandé à tous les États de signer le TNP, d'y adhérer et de s'engager à le respecter. Il a invité le Conseil à plaider pour que l'Union européenne parle d'une seule voix dans les enceintes internationales en matière de désarmement et de non-prolifération et à promouvoir des mesures de confiance entre toutes les parties au TNP. Les délégations de l'Union sont invitées à placer les questions du désarmement au premier plan de l'ordre du jour de son dialogue politique avec les pays tiers.

Les députés ont salué l'engagement de l'Union en faveur de l'aide à la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient. Ils ont réaffirmé leur souhait de voir à une dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la péninsule coréenne, invitant instamment la République populaire démocratique de Corée à mettre fin immédiatement à ses activités nucléaires et de missiles et à ses autres programmes liés aux armes de destruction massive.

Soulignant le rôle essentiel joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le plan de la surveillance et de la vérification du respect de l'accord de garanties par l'Iran, les députés ont rappelé que les activités de vérification de l'Agence sont essentielles pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, invitant les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier et à appliquer sans délai le protocole additionnel de l'AIEA.

États-Unis, Russie, Chine

Les députés ont jugé regrettable le retrait des États-Unis et de la Russie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (traité FNI) à la suite du non-respect systématique du traité par la Russie. Ils s'inquiètent en particulier de la possible réémergence des missiles à portée intermédiaire basés au sol sur le théâtre des opérations européen, ainsi que d'une nouvelle course aux armements et d'une remilitarisation en

Europe. Ils ont demandé instamment à ces deux pays de mettre en place une base ambitieuse pour la reprise des négociations au sujet d'une nouvelle architecture de contrôle des armements. Les députés ont salué la décision des États-Unis et de la Russie de prolonger le nouveau traité START, ce qui représente une contribution importante à la dixième conférence d'examen du TNP.

Le rapport constate avec inquiétude la modernisation et l'élargissement actuels de l'arsenal nucléaire de la Chine, notamment les missiles hypersoniques à capacité nucléaire. La Chine est invitée à s'engager activement et de bonne foi dans les négociations internationales sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération.

Armes chimiques

Particulièrement préoccupés par la capacité accrue de certains acteurs étatiques et non étatiques à produire plus rapidement des agents chimiques interdits, avec des indicateurs de détection limités, les députés ont insisté sur la nécessité de faire respecter la norme éthique mondiale contre les armes chimiques en luttant contre l'impunité pour leur utilisation. Le régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme récemment adopté par l'Union européenne devrait être utilisé efficacement afin de respecter cette norme.

Les députés ont réitéré leur vive inquiétude face aux tentatives d'assassinat d'Alexeï Navalny et de Sergueï et Ioulia Skripal, au moyen de l'agent neurotoxique interdit Novichok, considéré comme une arme chimique au titre de la convention sur les armes chimiques (CAC). Ils ont condamné fermement la mise au point et l'utilisation à grande échelle d'armes chimiques par des États qui sont membres de la CAC, et condamné les nombreuses violations des droits de l'homme et les atrocités commises par le régime de la République arabe syrienne de Bachar Al-Assad.

Enfin, les députés ont réaffirmé leur soutien total à la convention sur les armes biologiques (CAB) qui interdit l'utilisation de virus, de bactéries et de substances toxiques dangereux contre l'homme.

Contrôle multilatéral des armes et des armes de destruction massive, et régimes de désarmement: défis et perspectives

Le Parlement européen a adopté par 536 voix pour, 128 contre et 31 abstentions, une résolution sur les défis et perspectives pour les régimes multilatéraux de contrôle des armes de destruction massive et de désarmement.

Progresser vers le désarmement et la non-prolifération

Les députés ont rappelé leur engagement en faveur du maintien de régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération en tant que pierre angulaire de la sécurité mondiale et européenne. Ils ont confirmé leur engagement en faveur de politiques visant à faire progresser la réduction et l'élimination de tous les arsenaux nucléaires et à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques. Ils ont plaidé en faveur d'un nouvel ordre multilatéral en matière de contrôle des armements et de désarmement.

Le Parlement est préoccupé par l'érosion actuelle de l'architecture mondiale de non-prolifération, de désarmement et de contrôle des armements, qui est aggravée par la mise au point fulgurante de nouveaux systèmes potentiellement destabilisateurs, tels que les systèmes d'armes dotés d'intelligence artificielle et les technologies de missiles et de drones hypersoniques.

Traités sur le contrôle des armes

Les députés craignent que le retrait ou le non-renouvellement des principaux traités relatifs au contrôle des armes ne nuise gravement aux régimes internationaux de contrôle des armes et ne compromette les relations entre les États dotés d'armes nucléaires. Ils ont invité tous les États dotés d'armes nucléaires à réduire le rôle et l'importance des armes nucléaires dans leurs doctrines militaires.

Rappelant son soutien sans réserve en faveur du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), auquel 191 États sont parties, le Parlement a insisté sur la nécessité de veiller à son efficacité et demandé à tous les États de signer le TNP, d'y adhérer et de s'engager à le respecter. Il a invité le Conseil à plaider pour que l'Union européenne parle d'une seule voix dans les enceintes internationales en matière de désarmement et de non-prolifération et à promouvoir des mesures de confiance entre toutes les parties au TNP. Les questions du désarmement devraient être placées au premier plan de l'ordre du jour du dialogue politique avec les pays tiers.

La résolution a souligné la nécessité de tirer parti du travail entrepris dans le cadre de la «boussole stratégique» afin d'intégrer les questions relatives à la prolifération des armes de destruction massive dans la compréhension commune des menaces et de parvenir à une culture stratégique commune en la matière.

Les députés ont salué l'engagement de l'Union en faveur de l'aide à la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient. Ils ont réaffirmé leur souhait de voir à une dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la péninsule coréenne, invitant instamment la République populaire démocratique de Corée à mettre fin immédiatement à ses activités nucléaires et de missiles et à ses autres programmes liés aux armes de destruction massive.

Le Parlement a réaffirmé son soutien total au plan d'action global commun (PAGC - accord sur le nucléaire iranien) de 2015, en tant qu'élément clé de l'architecture mondiale de non-prolifération nucléaire. Soulignant le rôle essentiel joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le plan de la surveillance et de la vérification du respect de l'accord de garanties par l'Iran, les députés ont rappelé que les activités de vérification de l'Agence sont essentielles pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, invitant les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier et à appliquer sans délai le protocole additionnel de l'AIEA.

États-Unis, Russie, Chine

Les députés ont jugé regrettable le retrait des États-Unis et de la Russie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (traité FNI) à la suite du non-respect systématique du traité par la Russie. Ils s'inquiètent en particulier de la possible réémergence des missiles à portée intermédiaire basés au sol sur le théâtre des opérations européen, ainsi que d'une nouvelle course aux armements et d'une remilitarisation en Europe. Ils ont demandé instamment à ces deux pays de mettre en place une base ambitieuse pour la reprise des négociations au sujet d'une nouvelle architecture de contrôle des armements. Les députés ont salué la décision des États-Unis et de la Russie de prolonger le nouveau traité START, ce qui représente une contribution importante à la dixième conférence d'examen du TNP.

Le Parlement a constaté avec inquiétude la modernisation et l'élargissement actuels de l'arsenal nucléaire de la Chine, notamment les missiles

hypersoniques à capacité nucléaire. La Chine est invitée à s'engager activement et de bonne foi dans les négociations internationales sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération.

Armes chimiques

Le Parlement s'est félicité de la contribution de l'Union à l'atténuation des risques d'attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires dans le monde par l'aide qu'elle apporte aux pays partenaires. Il a réaffirmé son soutien total à la convention sur les armes biologiques (CAB) qui interdit l'utilisation de virus, de bactéries et de substances toxiques dangereux contre l'homme.

Inquiets de la menace que représente la guerre chimique et préoccupés par la capacité accrue de certains acteurs étatiques et non étatiques à produire plus rapidement des agents chimiques interdits, les députés ont insisté sur la nécessité de faire respecter la norme éthique mondiale contre les armes chimiques en luttant contre l'impunité pour leur utilisation. Le régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme récemment adopté par l'Union européenne devrait être utilisé efficacement afin de respecter cette norme.

Les députés ont réitéré leur vive inquiétude face aux tentatives d'assassinat d'Alexeï Navalny et de Sergueï et Ioulia Skripal, au moyen de l'agent neurotoxique interdit Novichok, considéré comme une arme chimique au titre de la convention sur les armes chimiques (CAC). Ils ont condamné fermement la mise au point et l'utilisation à grande échelle d'armes chimiques par des États qui sont membres de la CAC, et condamné les nombreuses violations des droits de l'homme et les atrocités commises par le régime de la République arabe syrienne de Bachar Al-Assad.

Enfin, le Parlement a souligné la nécessité de prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive pour entraver la transmission de technologies et de connaissances à des acteurs non étatiques hostiles.